



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : pref-crte@charente-maritime.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 29 juin 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes de Val de Saintonge

Si protocole de préfiguration : date de signature :

Signataires

Nature des signataires du CRTE : Nom: Vals de Saintonge Communauté,
nature: CC, SIREN: 200041689

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :
SCOT

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Plan val de saintonge (CD17)
- LEADER
- OPAH
- ORT
- Convention globale CAF
- Contrat local de Santé
- PTRE
- CLVSS
- PEDT
- Contrat de dynamisation et de cohésion (CR)
- Convention intervenant social en gendarmerie

Liste des programmes de l'ANCT intégrés : Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Un aménagement du territoire cohérent durable et solidaire
- Renforcer les services au public et l'égalité des chances (enjeu n°1)
- Créer des richesses (enjeu n°2)
- Renforcer l'attractivité du territoire
- Valoriser le cadre de vie

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Sensibilisation et animation de la transition
- Santé et soins
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité
- Restauration et alimentation durable
- Circuits courts agricoles
- Usages et inclusion numériques
- Tourisme durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Extension urbaine maîtrisée
- Opération de requalification (friches...)
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Emploi et Insertion
- Culture et patrimoine
- Loisirs
- Mobilités douces
- Sport
- Tiers Lieux
- Organisation des déplacements
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Espaces publics, espaces verts
- Efficacité énergétique
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Sûreté et sécurité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 25

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Efficacité énergétique

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Oui

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe : NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 57 682€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 12.70M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€